

A.C.P SARL (AMENAGEMENT CREATION PISCINE SARL)

Société à responsabilité limitée au capital de 9 840 euros

Siège social : 26, Rue de l'Europe – 31850 MONTRABE

402 686 208 RCS Toulouse

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 44 502 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes versés ont été les suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

Néant

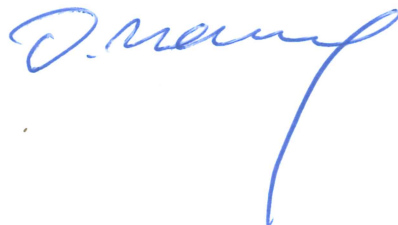
Exercice clos le 31 décembre 2022 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Néant

**Certifiée conforme
La Gérance**



A.C.P SARL (AMENAGEMENT CREATION PISCINE SARL)

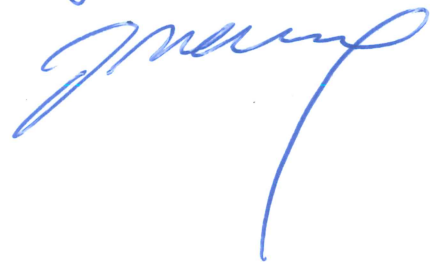
Société à responsabilité limitée au capital de 9 840 euros

Siège social : 26, Rue de l'Europe – 31850 MONTRABE

402 686 208 RCS Toulouse

COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

*certifié conforme
à l'original*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. M. M.', is written below the certification text.

Désignation de l'entreprise : SARL ACP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 26 rue de l'Europe		31850 MONTRABE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 40268620800024		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122024	
		N-1 31122023	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ACP

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :9...8.40.....)	DA	9 840	9 840
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 838	15 838
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	94 946	61 457
	Report à nouveau	DH	5 706	5 706
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	44 502	33 489
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	170 831	126 329
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	40 450	58 280
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	40 450	58 280
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 077	4 803
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	22 188	72 879
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	184 134	281 179
	Dettes fiscales et sociales	DY	120 263	167 410
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	331 662	526 271
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	542 943	710 880
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	331 662	526 271
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ACP

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	174 856	FB		FC	174 856	181 238
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	1 598 968	FH		FI	1 598 968	1 812 782
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 773 824	FK		FL	1 773 824	1 994 019
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		9 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	42 726	73 956
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 143	4 025
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 818 693	2 081 667
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	31 902	35 905
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(23 644)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	399 245	500 039
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	38 771	31 696
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	524 483	588 990
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	24 144	28 707
	Salaires et traitements*					FY	566 828	589 882
	Charges sociales (10)					FZ	151 569	174 465
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	7 321	7 875
						GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	2 100	910
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	12 150	18 005
	Autres charges (12)					GE	10 827	4 066
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 745 698	1 980 540
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	72 996	101 127
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	72 996	101 127	

Désignation de l'entreprise : SARL ACP

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		401			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		401			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	2 918	10 855			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2 918	10 855			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(2 918)	(10 454)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	11 968	27 613			
Impôts sur les bénéfices *										HK	13 608	29 572			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 818 693	2 082 068			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 774 191	2 048 580			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	44 502	33 489			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO					
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY					
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG					
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP					
			- Crédit bail immobilier							HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX					
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD					
	(9)	Dont transferts de charges								A1		6 896			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		24 148	24 281
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4					
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9	24 148				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7					
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N					
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnel. opérat°									2 589					
	Autres Charges exceptionnel. opération de gestio									329					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N					
										Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Produits nets partiels sur travaux en cours

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	95 128
Total	95 128

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 611
Dettes fiscales et sociales	60 942
Total	189 553

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 531
Total	1 531

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 Charges constatees d'avance			1 530.58
31/12/2024 od Charges constatées d'avance	1 530.58		
41810029 Fact.a etablr a diffa			95 128.24
31/12/2024 od Clients - Factures à établir	95 128.24		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 Fact.non parv.fournis.divers			128 611.02
31/12/2024 od Fournisseurs-Factures non par		9 061.31	
31/12/2024 od Fournisseurs - FNP - BRAM		28 540.98	
31/12/2024 od Fournisseurs - FNP - DIFFAZUR		91 008.73	
42820000 Prov.pour conges a payer			38 028.00
31/12/2024 od Dettes provisionnées congés p		38 028.00	
42840000 Prov.participation des salarie			11 968.00
31/12/2024 od Dettes provis. participatø sa		11 968.00	
43820000 Chges sociales/conges a payer			10 496.00
31/12/2024 od Charges sociales congés à pay		10 496.00	
44860000 Etat chg a payer			449.84
31/12/2024 od Etat - Charges à payer		449.84	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 Charges except /opera de gestio			2 588.88
31/12/2024 od Charges exceptionnel. opérat°	2 588.88		
67180000 Autres ch.except.s/oper.de ges			328.93
31/12/2024 od Charges exceptionnelles - int	328.93		